

# Formation IATA base

## OBJECTIFS DE LA FORMATION INITIALE, CATEGORIES 1 ET 3

- Acquérir les connaissances indispensables nécessaires à une maîtrise des opérations de traitement des marchandises dangereuses (classe 1 à 9) pour la présentation au transport aérien : classer, étiqueter, emballer, remplir une déclaration d'expédition, utiliser l'ouvrage IATA, maîtriser les différents paramètres réglementaires pour pouvoir remettre des marchandises dangereuses au transport aérien.

## DUREE - LIEU

- 4 JOURS – 28 heures
- Paris + province

## PUBLIC CONCERNE

- Collaborateurs spécialisés des services achats, export, import, transport et logistique

## MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- Animation par des experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse
- Vidéo projecteur
- Support de cours
- Cas pratiques

## VALIDATION DES ACQUIS

- Test de connaissance de fin de formation
- Validité du certificat : 24 mois

## CONTEXTE REGLEMENTAIRE

La formation doit être assurée et contrôlée lors de l'embauche ou du recrutement d'une personne à un poste ayant rapport avec le transport par voie aérienne de marchandises dangereuses. Une épreuve de vérification des connaissances doit conclure la formation. Un certificat officiel IATA sera délivré en cas de réussite à l'examen (au moins 80 % de bonnes réponses).

## EXTRAIT DU PROGRAMME

Connaître la réglementation et les différents organismes de références

L'incidence des divergences des exploitants aériens et des états

Déterminer les caractéristiques de danger et classer

Choisir les emballages, étiqueter, marquer et conditionner les produits pour le transport (homologation et prescriptions)

Savoir rédiger une déclaration d'expédition de marchandises dangereuses et les mentions spécifiques sur une LTA

Procédures d'acceptation, de stockage et de chargement

Transporter en quantité limitée ou exemptée